



RCS : DAX

Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00044

Numéro SIREN : 529 774 325

Nom ou dénomination : MCR SARL

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2017 sous le numéro de dépôt 3042

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DAX

Villa Gischia 55 Avenue Victor Hugo
BP 301 - 40107 DAX CEDEX
Tél 05.58.90.06.84 Fax 05.58.74.48.02
E-mail : gtc.dax@greffe-tc.net

MCR SARL

4bis rue Frédéric Bastiat
40250 Mugron

V/REF :

N/REF : 2011 B 44 / 2017-B-3042

Le greffier du tribunal de commerce de Dax certifie qu'il a reçu le 09/08/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2017.

Rapport de gestion en date du 01/08/2017

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 01/08/2017

Concernant la société

MCR SARL

Société à responsabilité limitée à associé unique

4bis rue Frédéric Bastiat

40250 Mugron

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3042 le 09/08/2017

R.C.S. DAX 529 774 325 (2011 B 44)

Fait à DAX le 09/08/2017,

LE GREFFIER



09 AOUT 2017
B13042

COMPTES ANNUELS

SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE
4 B Rue Frédéric Bastiat

40250 MUGRON

Exercice clos le : 31/03/2017

Siret : 52977432500011 APE : 4761Z



STE HAGETMAUTIENNE DE COMPTABILITE

22 RUE CARNOT

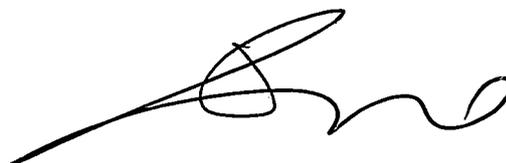
BP62

40700 HAGETMAU

Tél. : 05.58.79.87.85

Fax : 05.58.79.48.46

Cette copie est à l'original



COMPTES ANNUELS du 01/04/2016 au 31/03/2017

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 et 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 et 9
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	10 et 11
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	12 à 17
- <i>Annexes fiscales</i>	18 à 21
DOSSIER DE GESTION	
- <i>Bilan synthétique</i>	22
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	23
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	24 et 25
- <i>Ratios</i>	26

S.H.C.

22 RUE CARNOT

40700 HAGETMAU

0558798785

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE
4 B Rue Frédéric Bastiat
40250 MUGRON

relatifs à l'exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 26 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	66 223.93 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	80 135.11 Euros
- Résultat net comptable,	3 542.66 Euros

Fait à HAGETMAU
Le 19/06/2017

DUCASSE Gilbert
EXPERT COMPTABLE

SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE

4 B Rue Frédéric Bastiat

40250 MUGRON

COMPTES ANNUELS

S.H.C.
22 RUE CARNOT

40700 HAGETMAU
0558798785

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2017 12			Exercice N-1 31/03/2016 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	140.22	140.22					
	Fonds commercial (1)	34 000.00		34 000.00	34 000.00			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	2 900.00	2 900.00					
	Autres immobilisations corporelles	3 000.00	1 850.00	1 150.00	1 450.00	-300.00	-20.69	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	40 040.22	4 890.22	35 150.00	35 450.00	-300.00	-0.85		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	25 039.24		25 039.24	24 919.20	120.04	0.48	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	2 089.34		2 089.34	3 333.72	-1 244.38	-37.33	
	Autres créances	112.40		112.40	332.03	-219.63	-66.15	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	2 620.56		2 620.56	650.24	1 970.32	303.01		
Charges constatées d'avance (3)	1 212.39		1 212.39		1 212.39			
Total III	31 073.93		31 073.93	29 235.19	1 838.74	6.29		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	71 114.15	4 890.22	66 223.93	64 685.19	1 538.74	2.38		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2017	12	31/03/2016	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000.00		5 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	500.00		500.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	11 253.01		6 940.50		4 312.51	62.14
	Report à nouveau	4 889.00		4 889.00			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 542.66		4 312.51		-769.85	-17.85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	25 184.67		21 642.01		3 542.66	16.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	17 932.98		16 835.05		1 097.93	6.52
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	14 096.55		15 675.50		-1 578.95	-10.07
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	20.56				20.56	
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 453.52		9 634.63		-1 181.11	-12.26	
Dettes fiscales et sociales	348.00		898.00		-550.00	-61.25	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	187.65				187.65		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	41 039.26		43 043.18		-2 003.92	-4.66
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	66 223.93		64 685.19		1 538.74	2.38

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

32 958.61

43 043.18

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2017 12			Exercice N-1 31/03/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	80 135.11		80 135.11	83 568.58	-3 433.47	-4.11
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	80 135.11		80 135.11	83 568.58	-3 433.47	-4.11
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 680.00	700.00	980.00	140.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			6.25	6.51	-0.26	-3.99
Total des Produits d'exploitation (I)			81 821.36	84 275.09	-2 453.73	-2.91
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			53 474.87	55 137.28	-1 662.41	-3.02
Variation de stock (marchandises)			-120.04	-718.70	598.66	83.30
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 047.00	730.90	316.10	43.25
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 200.59	15 317.27	883.32	5.77
Impôts, taxes et versements assimilés			434.00	429.00	5.00	1.17
Salaires et traitements			3 000.00	3 750.00	-750.00	-20.00
Charges sociales			3 039.56	4 100.49	-1 060.93	-25.87
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			300.00	783.34	-483.34	-61.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2.16	3.36	-1.20	-35.71
Total des Charges d'exploitation (II)			77 378.14	79 532.94	-2 154.80	-2.71
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 443.22	4 742.15	-298.93	-6.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2017	12	31/03/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	730.56		839.82		-109.26	-13.01
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	730.56		839.82		-109.26	-13.01
2. Résultat financier (V-VI)	-730.56		-839.82		109.26	13.01
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 712.66		3 902.33		-189.67	-4.86
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			857.18		-857.18	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			857.18		-857.18	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			857.18		-857.18	-100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	170.00		447.00		-277.00	-61.97
Total des produits (I+III+V+VII)	81 821.36		85 132.27		-3 310.91	-3.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	78 278.70		80 819.76		-2 541.06	-3.14
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 542.66		4 312.51		-769.85	-17.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2017 12	31/03/2016 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
CONCESSION BREVETS LICENCES	140.22	140.22		
AMORT CONC ESSION BREVET	-140.22	-140.22		
FONDS COMMERCIAL	34 000.00	34 000.00		
FONDS COMMERCIAL	34 000.00	34 000.00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
MATERIEL INDUSTRIEL	2 900.00	2 900.00		
AMORT MAT ET OUTILLAGE INDUST	-2 900.00	-2 900.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 150.00	1 450.00	-300.00	-20.69
AGENC.AMENAG.INSTALL.	3 000.00	3 000.00		
AMORT.A.A.I	-1 850.00	-1 550.00	-300.00	-19.35
Total II	35 150.00	35 450.00	-300.00	-0.85
MARCHANDISES	25 039.24	24 919.20	120.04	0.48
STOCK LIVRES	8 410.03	7 861.52	548.51	6.98
STOCK CADEAUX	4 097.74	3 349.33	748.41	22.35
STOCK BUREAUTIQUE	816.62	1 008.71	-192.09	-19.04
STOCK PAPETERIE	11 714.85	12 699.64	-984.79	-7.75
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 089.34	3 333.72	-1 244.38	-37.33
CLIENTS VTES BIENS PREST.	2 089.34	3 333.72	-1 244.38	-37.33
AUTRES CREANCES	112.40	332.03	-219.63	-66.15
FOURNISSEURS		166.83	-166.83	NS
TVA DEDUCTIBLE SUR ACHATS		49.00	-49.00	NS
TVA DEDUCTIBLE A REGUL.	24.00	78.00	-54.00	-69.23
TVA COLL.A REGULARISER	46.00		46.00	
TVA / FACT.NON PARVENUES	42.40	38.20	4.20	10.99
DISPONIBILITES	2 620.56	650.24	1 970.32	303.01
CREDIT MUTUEL	2 361.40	214.12	2 147.28	NS
CAISSE	221.66	436.12	-214.46	-49.17
REMISES CB	37.50		37.50	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 212.39		1 212.39	
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	1 212.39		1 212.39	
Total III	31 073.93	29 235.19	1 838.74	6.29
TOTAL GENERAL	66 223.93	64 685.19	1 538.74	2.38

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2017 12	31/03/2016 12	Euros	%
CAPITAL	5 000.00	5 000.00		
CAPITAL	5 000.00	5 000.00		
RESERVE LEGALE	500.00	500.00		
RESERVE LEGALE	500.00	500.00		
AUTRES RESERVES	11 253.01	6 940.50	4 312.51	62.14
RESERVES FACULTATIVES	11 253.01	6 940.50	4 312.51	62.14
REPORT A NOUVEAU	4 889.00	4 889.00		
REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	4 889.00	4 889.00		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 542.66	4 312.51	-769.85	-17.85
Total I	25 184.67	21 642.01	3 542.66	16.37
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	17 932.98	16 835.05	1 097.93	6.52
EMPRUNT -1 AN	9 805.14	7 605.98	2 199.16	28.91
EMPRUNTS - 5 ANS	8 080.65	9 176.21	-1 095.56	-11.94
INTERETS COURUS / EMPRUNT	47.19	52.86	-5.67	-10.73
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	14 096.55	15 675.50	-1 578.95	-10.07
COMPTE COURANT Monique ROMERO	14 096.55	15 675.50	-1 578.95	-10.07
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	20.56		20.56	
CLT AV ET ACPTES RECUS / COMM.	20.56		20.56	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 453.52	9 634.63	-1 181.11	-12.26
FOURNISSEURS	8 050.84	9 405.43	-1 354.59	-14.40
FOURN.FACT.NON.PARVENUES	254.40	229.20	25.20	10.99
FOURN.AVCES ACPTES S/COMM	148.28		148.28	
DETTE FISCALES ET SOCIALES	348.00	898.00	-550.00	-61.25
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		59.00	-59.00	NS
ETAT IMPOTS/SOCIETES	170.00	579.00	-409.00	-70.64
TVA A DECAISSER	178.00	229.00	-51.00	-22.27
TVA COLL.A REGULARISER		31.00	-31.00	NS
AUTRES DETTES	187.65		187.65	
ASSOC HISTOIRE MUGRON	187.65		187.65	
Total IV	41 039.26	43 043.18	-2 003.92	-4.66
TOTAL GENERAL	66 223.93	64 685.19	1 538.74	2.38

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2017 12	31/03/2016 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	80 135.11	83 568.58	-3 433.47	-4.11
VENTES PAPETERIE	35 772.05	39 989.40	-4 217.35	-10.55
VENTES PHOTOCOPIES	1 198.00	1 034.82	163.18	15.77
VENTES LIVRES	21 127.80	20 239.74	888.06	4.39
VENTE CADEAUX	4 755.29	4 341.15	414.14	9.54
VENTE DE BUREAUTIQUE	9 706.19	9 878.17	-171.98	-1.74
VENTES LIVRES ENFANTS	7 575.78	8 085.30	-509.52	-6.30
Chiffre d'affaires NET	80 135.11	83 568.58	-3 433.47	-4.11
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 680.00	700.00	980.00	140.00
SUBVENTIONS D'EXPLOIT.	1 680.00	700.00	980.00	140.00
AUTRES PRODUITS	6.25	6.51	-0.26	-3.99
PRODUITS DIVERS GEST.COUR	6.25	6.51	-0.26	-3.99
Total des Produits d'exploitation	81 821.36	84 275.09	-2 453.73	-2.91
ACHATS DE MARCHANDISES	53 474.87	55 137.28	-1 662.41	-3.02
ACHATS LIVRES 5.5%	21 957.37	21 442.15	515.22	2.40
ACHAT PAPETERIE	19 068.29	21 329.87	-2 261.58	-10.60
ACHAT BUREAUTIQUE	7 230.65	7 526.45	-295.80	-3.93
ACHAT DE TAMPONS ET IMPRIMERIE	992.81	1 213.22	-220.41	-18.17
ACHAT DE MUSIQUE		173.41	-173.41	NS
ACHATS CADEAUX	3 863.40	3 221.18	642.22	19.94
ACHAT CARTERIE	362.35	231.00	131.35	56.86
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	-120.04	-718.70	598.66	83.30
VARIATION STOCK LIVRES	-548.51	100.01	-648.52	NS
VARIATION STOCK CADEAUX	-748.41	-1 448.73	700.32	48.34
VARIATION STOCK BUREAUTIQUE	192.09	-62.70	254.79	406.36
VARIATION STOCK PAPETERIE	984.79	692.72	292.07	42.16
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 047.00	730.90	316.10	43.25
FRAIS ET ACCESSOIRES/ ACHATS	1 047.00	730.90	316.10	43.25
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	16 200.59	15 317.27	883.32	5.77
ELECTRICITE	656.54	564.65	91.89	16.27
FOURNITURE ET PETIT EQUIPEMENT	890.72	720.59	170.13	23.61
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	538.21	547.20	-8.99	-1.64
LOCATIONS IMMOBILIERES	2 727.00	2 592.00	135.00	5.21
LOCATION MOB PHOTOCOPIEUR	973.80	973.80		
ENTRET MAT BUREAU ET INFORMATI	404.84	300.19	104.65	34.86
ASSURANCE MULTIRISQUE	456.86	424.45	32.41	7.64
FRAIS COLL SEMINAIRE CONF	1 200.00	700.00	500.00	71.43
HONORAIRES COMPTA	1 906.00	1 922.00	-16.00	-0.83
FRAIS ACTE GREFFE	42.79	44.69	-1.90	-4.25
HONORAIRES DIVERS	115.00		115.00	
PUBLICITE PUBLICATIONS	213.78	285.00	-71.22	-24.99
PARTIC PUB PARTENARIAT FOURNIS	1 188.00	1 108.80	79.20	7.14
CATALOGUES ET IMPRIMES		50.00	-50.00	NS
DONS	10.00	79.12	-69.12	-87.36
TRANSPORTS/ACHATS	144.77	417.86	-273.09	-65.35
VOY.ET DEPLAC.DIRECTION	2 515.23	2 176.61	338.62	15.56
RECEPTION	100.21	67.68	32.53	48.06

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2017 12	31/03/2016 12	Euros	%
FRAIS DE TELEPHONE	1 217.84	1 157.22	60.62	5.24
AFFRANCHISSEMENT	156.28	188.51	-32.23	-17.10
SERVICES BANCAIRES	474.29	489.00	-14.71	-3.01
COMMISSION CB	168.43	174.87	-6.44	-3.68
FRAIS EMISSION EMPRUNT	80.00		80.00	
COTISATIONS	20.00	333.03	-313.03	-93.99
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	434.00	429.00	5.00	1.17
FORMATION CONTINUE	97.00	95.00	2.00	2.11
CFE	337.00	334.00	3.00	0.90
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 000.00	3 750.00	-750.00	-20.00
REMUNERATION GERANT	3 000.00	3 750.00	-750.00	-20.00
CHARGES SOCIALES	3 039.56	4 100.49	-1 060.93	-25.87
RSI	2 018.00	2 795.62	-777.62	-27.82
COT MADELIN IJ ET SANTE	1 021.56	1 304.87	-283.31	-21.71
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	300.00	783.34	-483.34	-61.70
DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.	300.00	783.34	-483.34	-61.70
AUTRES CHARGES	2.16	3.36	-1.20	-35.71
CH.DIVERSES GEST.COURANTE	2.16	3.36	-1.20	-35.71
Total des Charges d'exploitation	77 378.14	79 532.94	-2 154.80	-2.71
Résultat d'exploitation	4 443.22	4 742.15	-298.93	-6.30
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	730.56	839.82	-109.26	-13.01
INTERETS EMPRUNTS	730.56	839.82	-109.26	-13.01
Total des Charges financières	730.56	839.82	-109.26	-13.01
Résultat financier	-730.56	-839.82	109.26	13.01
Résultat courant avant impôts	3 712.66	3 902.33	-189.67	-4.86
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		857.18	-857.18	-100.00
PRDT EXCEPT. OP. GESTION		857.18	-857.18	NS
Total des Produits exceptionnels		857.18	-857.18	-100.00
Résultat exceptionnel		857.18	-857.18	-100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	170.00	447.00	-277.00	-61.97
IMPOTS SUR LES BENEFICES	557.00	714.00	-157.00	-21.99
CREDIT IMPOT FORMATION	-387.00	-267.00	-120.00	-44.94
Total des produits	81 821.36	85 132.27	-3 310.91	-3.89
Total des charges	78 278.70	80 819.76	-2 541.06	-3.14
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	3 542.66	4 312.51	-769.85	-17.85

SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE

4 B Rue Frédéric Bastiat

40250 MUGRON

DOSSIER FISCAL

S.H.C.
22 RUE CARNOT

40700 HAGETMAU
0558798785



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01042016	et clos le	31032017	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE	4 B Rue Frédéric Bastiat
SIRET 5 2 9 7 7 4 3 2 5 0 0 0 1 1	40250 MUGRON
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	3 713	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%				
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%				
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers côtées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

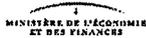
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
S.H.C. 22 RUE CARNOT 40700 HAGETMAU Tél: 0558798785	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 19/06/2017 Lieu MUGRON Qualité et nom du signataire: GER Signature ROMERO MONIQUE
Tél:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).



Désignation de l'entreprise SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE Néant *

Adresse de l'entreprise 4 B Rue Frédéric Bastiat 40250 MUGRON

Numéro SIRET * 5 2 9 7 7 4 3 2 5 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				[3 1 0 3 2 0 1 7]		[3 1 0 3 2 0 1 6]		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	34 000	012		34 000	34 000	
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	140	016	140			
	Immobilisations corporelles *	028	5 900	030	4 750	1 150	1 450	
	Immobilisations financières * (1)	040		042				
	Total I (5)	044	40 040	048	4 890	35 150	35 450	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060	25 039	062		25 039	24 919	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	2 089	070		2 089	3 334
		Autres * (3)	072	112	074		112	332
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	2 621	086		2 621	650	
	Charges constatées d'avance *	092	1 212	094		1 212		
		Total II	096	31 074	098		31 074	29 235
		Total général (I+II)	110	71 114	112	4 890	66 224	64 685

				Exercice N		Exercice N-1		
				NET 1		NET 2		
PASSIF								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		500	500			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		11 253	6 941			
	Report à nouveau	134		4 889	4 889			
	Résultat de l'exercice	136		3 543	4 313			
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		25 185	21 642		
		Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		17 933	16 835			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		21				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		8 454	9 635			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	14 097	172	14 632	16 574		
	Produits constatés d'avance	174						
		Total III	176		41 039	43 043		
	Total général (I + II + III)	180		66 224	64 685			

RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	8 081
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, 303, 304 de la Loi de Finances 2011)		Désignation de l'entreprise SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE		Exercice N clos le 13 1 0 3 2 0 1 7		Exercice N-1 clos le 13 1 0 3 2 0 1 6		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										*	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons	209		210	80 135		83 569				
	Production vendue { biens intracommunautaires } services *	215		214							
		217		218							
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222							
	Production immobilisée *			224							
	Subventions d'exploitation reçues			226	1 680		700				
	Autres produits			230	6		7				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	81 821		84 275			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	53 475		55 137				
	Variation de stock (marchandises) *			236	(120)		(719)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	1 047		731				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240							
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	16 201		15 317				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	434		429				
	Rémunérations du personnel *			250	3 000		3 750				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	3 040		4 100				
	Dotations aux amortissements *			254	300		783				
	Dotations aux provisions			256							
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	2		3				
		260									
Total des charges d'exploitation (II)				264	77 378		79 533				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	4 443		4 742				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280							
	Produits exceptionnels (IV)			290			857				
	Charges financières (V)			294	731		840				
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300							
		348									
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	170		447				
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	3 543		4 313			
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	3 543	314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318							
	Provisions non déductibles *			322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	170						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		330							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (Part de loyers dispensés de réintégration)	248	249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997				
Déductions	Entreprise nouvelles (44, septies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, undecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44, quindecies)	138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexties A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
	Divers ZFA (44, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346				350	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	3 713		354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	3 713		372				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	34 000	402		404		406	34 000	34 000
	Autres	410	140	412		414		416	140	140
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 900	442		444		446	2 900	2 900
	Installations générales agencements divers	450	3 000	452		454		456	3 000	3 000
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
	TOTAL	490	40 040	492		494		496	40 040	40 040
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	140	502		504		506	140	
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 900	532		534		536	2 900	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 550	542	300	544		546	1 850	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
	TOTAL	570	4 590	572	300	574		576	4 890	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591			
	TOTAL				596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Déficits de l'exercice	860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
Total des déficits restant à reporter	870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	
		800	<input type="checkbox"/>

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	1 022
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	2 018
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	11 865
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 836
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE Néant *

Exercice ouvert le : 01.04.2016 et clos le : 31.03.2017 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence	du	024	au
Date de cessation	186		

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017															
Dénomination de l'entreprise : SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE									Néant						
SIREN de l'entreprise			5	2	9	7	7	4	3	2	5	PME au sens communautaire		Cocher la case	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés										Cocher la case					
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :															
SIREN de la société déclarante															
Dénomination de la société mère :															
SIREN de la société mère															
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)															
CREANCES REPORTABLES															
Réduction d'impôt en faveur du mécénat															
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen															
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [[ligne 3 x 6 %] + [ligne 4 x 9 %]] x 10/90 + ligne 5)															
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM															
Dont préfinancement															
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM												1			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM												2			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)												3			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail												4			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés												5			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE															
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise												387			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés															
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage															
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs															
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)															
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement															
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)															
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés															
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice															
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES															
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)															

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

(Article 244 quater M du code général des impôts)

Au titre de l'année (1) 2016

Dénomination de l'entreprise	SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE		
Adresse	4 B Rue Frédéric Bastiat		40250 MUGRON
N° SIREN	52977432500011	Exercice ouvert le: 01/04/2016	et clos le: 31/03/2017
Nom et adresse personnelle de l'exploitant (2)	MME CECCATO MONIQUE	5 PLACE PAUL DAVERAT 40250 LAUREDE	

SOCIETE BENEFICIANT DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

Dénomination de la société mère		N° SIREN :
Adresse		

I - DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT

A - CAS GENERAL

Nombre de dirigeants ayant suivi des heures de formation au cours de l'année		1
Nombre d'heures de formation effectuées par le chef d'entreprise ou le dirigeant au cours de l'année civile (3)	1	45
Taux horaire du salaire minimum de croissance (4)	2	9.67
Montant du crédit d'impôt [(ligne 1 dans la limite de 40 heures) x ligne 2]	3	387.00
Quote-part du crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprises ou des dirigeants résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	4	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 3 + ligne 4)	5	387.00

B - CAS PARTICULIER GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN (G.A.E.C.)

Nombre d'heures de formation effectuées par les associés chefs d'exploitation au cours de l'année civile (3)	6	
Nombre d'associés chefs d'exploitation du GAEC	7	
Taux horaire du salaire minimum de croissance (4)	8	
Montant du crédit d'impôt [ligne 6 (dans la limite de 40 heures x ligne 7)] x ligne 8	9	
Quote-part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	10	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 9 + ligne 10)	11	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

- (1) Préciser l'année civile concernée.
- (2) Pour les entreprises individuelles.
- (3) Les heures de formation correspondant aux dépenses mentionnées au V de l'article 44 quaterdecies du CGI ne sont pas prises en compte.
- (4) Le taux horaire à prendre en compte est celui en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt.

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Montant total du crédit d'impôt dégagé		12

III - UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

Entreprises individuelles : reporter le montant du crédit d'impôt sur la déclaration n° 2042 C.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant du crédit d'impôt sur le relevé de solde n° 2572.

RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) (5)

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Total		13

(5) Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt.

SARL MCR - LE PLUMIER D EUGENIE

4 B Rue Frédéric Bastiat

40250 MUGRON

DOSSIER DE GESTION

S.H.C.

22 RUE CARNOT

40700 HAGETMAU

0558798785

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/03/2017 12	bilan	31/03/2016 12	bilan	Euros	%
Immobilisations incorporelles	34 000.00	51.34	34 000.00	52.56		
Immobilisations corporelles	1 150.00	1.74	1 450.00	2.24	-300.00	-20.69
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISE	35 150.00	53.08	35 450.00	54.80	-300.00	-0.85
Stocks et en cours	25 039.24	37.81	24 919.20	38.52	120.04	0.48
Créances clients et comptes rattachés	2 089.34	3.15	3 333.72	5.15	-1 244.38	-37.33
Autres créances	112.40	0.17	332.03	0.51	-219.63	-66.15
Disponibilités	2 620.56	3.96	650.24	1.01	1 970.32	303.01
ACTIF CIRCULANT	29 861.54	45.09	29 235.19	45.20	626.35	2.14
Comptes de régularisation	1 212.39	1.83			1 212.39	
TOTAL DE L'ACTIF	66 223.93	100.00	64 685.19	100.00	1 538.74	2.38

PASSIF	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/03/2017 12	bilan	31/03/2016 12	bilan	Euros	%
Capital et réserves	21 642.01	32.68	17 329.50	26.79	4 312.51	24.89
Résultat (Bénéfice ou perte)	3 542.66	5.35	4 312.51	6.67	-769.85	-17.85
Provisions réglementées et subventions						
CAPITAUX PROPRES	25 184.67	38.03	21 642.01	33.46	3 542.66	16.37
Provisions pour risques et charges						
Emprunts et dettes assimilées	17 932.98	27.08	16 835.05	26.03	1 097.93	6.52
Groupe et associés	14 096.55	21.29	15 675.50	24.23	-1 578.95	-10.07
Concours bancaires courants						
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	8 453.52	12.77	9 634.63	14.89	-1 181.11	-12.26
Autres dettes	556.21	0.84	898.00	1.39	-341.79	-38.06
DETTES	41 039.26	61.97	43 043.18	66.54	-2 003.92	-4.66
Comptes de régularisation						
TOTAL DU PASSIF	66 223.93	100.00	64 685.19	100.00	1 538.74	2.38

SARL MCR
Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de : 5 000 €

Siège Social : 4 Bis rue Frédéric Bastiat
40250 Mugron

N° RCS : 529 774 325

RAPPORT DU GERANT SUR LES CONVENTIONS
WISEES A L'ARTICLE L.223 – 19 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L. 223 – 19 du Code de Commerce, nous vous informons :

1/ Qu'en fonction de son mandat de gérante de la SARL, Madame Monique ROMERO a perçu durant l'exercice une rémunération de : 3 000 ,00 €

Concernant les autres éléments de sa rémunération, la prise en charge des cotisations obligatoires et facultatives a entraîné une charge globale de 3039,56 € durant le dernier exercice.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/03/2017 12	CA	31/03/2016 12	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	80 135.11	100.00	83 568.58	100.00	-3 433.47	-4.11
+ Ventes de marchandises	80 135.11	100.00	83 568.58	100.00	-3 433.47	-4.11
- Coût d'achat des marchandises vendues	53 354.83	66.58	54 418.58	65.12	-1 063.75	-1.95
Marge commerciale	26 780.28	33.42	29 150.00	34.88	-2 369.72	-8.13
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
- Matières premières, approvisionnements consommés	1 047.00		730.90		316.10	43.25
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	-1 047.00		-730.90		-316.10	-43.25
Marge brute globale	25 733.28	32.11	28 419.10	34.01	-2 685.82	-9.45
- Autres achats + charges externes	16 200.59	20.22	15 317.27	18.33	883.32	5.77
Valeur ajoutée	9 532.69	11.90	13 101.83	15.68	-3 569.14	-27.24
+ Subventions d'exploitation	1 680.00	2.10	700.00	0.84	980.00	140.00
- Impôts, taxes et versements assimilés	434.00	0.54	429.00	0.51	5.00	1.17
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
- Charges de l'exploitant	6 039.56	7.54	7 850.49	9.39	-1 810.93	-23.07
Excédent brut d'exploitation	4 739.13	5.91	5 522.34	6.61	-783.21	-14.18
+ Autres produits de gestion courante	6.25	0.01	6.51	0.01	-0.26	-3.99
- Autres charges de gestion courante	2.16		3.36		-1.20	-35.71
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements -	300.00	0.37	783.34	0.94	-483.34	-61.70
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	4 443.22	5.54	4 742.15	5.67	-298.93	-6.30
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	730.56	0.91	839.82	1.00	-109.26	-13.01
Résultat courant	3 712.66	4.63	3 902.33	4.67	-189.67	-4.86
+ Produits exceptionnels			857.18	1.03	-857.18	-100.00
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel			857.18	1.03	-857.18	-100.00
- Impôt sur les bénéfices	170.00	0.21	447.00	0.53	-277.00	-61.97
- Participation des salariés						
Résultat NET	3 542.66	4.42	4 312.51	5.16	-769.85	-17.85

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/03/2017 12	CA	31/03/2016 12	CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	80 135.11	100.00	83 568.58	100.00	-3 433.47	-4.11
VENTES DE MARCHANDISES	80 135.11	100.00	83 568.58	100.00	-3 433.47	-4.11
VENTES PAPETERIE	35 772.05	44.64	39 989.40	47.85	-4 217.35	-10.55
VENTES PHOTOCOPIES	1 198.00	1.49	1 034.82	1.24	163.18	15.77
VENTES LIVRES	21 127.80	26.37	20 239.74	24.22	888.06	4.39
VENTE CADEAUX	4 755.29	5.93	4 341.15	5.19	414.14	9.54
VENTE DE BUREAUTIQUE	9 706.19	12.11	9 878.17	11.82	-171.98	-1.74
VENTES LIVRES ENFANTS	7 575.78	9.45	8 085.30	9.68	-509.52	-6.30
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	53 354.83	66.58	54 418.58	65.12	-1 063.75	-1.95
VARIATION STOCK LIVRES	-548.51	-0.68	100.01	0.12	-648.52	NS
VARIATION STOCK CADEAUX	-748.41	-0.93	-1 448.73	-1.73	700.32	48.34
VARIATION STOCK BUREAUTIQUE	192.09	0.24	-62.70	-0.08	254.79	406.36
VARIATION STOCK PAPETERIE	984.79	1.23	692.72	0.83	292.07	42.16
ACHATS LIVRES 5.5%	21 957.37	27.40	21 442.15	25.66	515.22	2.40
ACHAT PAPETERIE	19 068.29	23.80	21 329.87	25.52	-2 261.58	-10.60
ACHAT BUREAUTIQUE	7 230.65	9.02	7 526.45	9.01	-295.80	-3.93
ACHAT DE TAMPONS ET IMPRIMERIE	992.81	1.24	1 213.22	1.45	-220.41	-18.17
ACHAT DE MUSIQUE			173.41	0.21	-173.41	NS
ACHATS CADEAUX	3 863.40	4.82	3 221.18	3.85	642.22	19.94
ACHAT CARTERIE	362.35	0.45	231.00	0.28	131.35	56.86
MARGE COMMERCIALE	26 780.28	33.42	29 150.00	34.88	-2 369.72	-8.13
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	1 047.00		730.90		316.10	43.25
FRAIS ET ACCESSOIRES / ACHATS	1 047.00		730.90		316.10	43.25
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	-1 047.00		-730.90		-316.10	-43.25
MARGE BRUTE GLOBALE	25 733.28	32.11	28 419.10	34.01	-2 685.82	-9.45
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	16 200.59	20.22	15 317.27	18.33	883.32	5.77
ELECTRICITE	656.54	0.82	564.65	0.68	91.89	16.27
FOURNITURE ET PETIT EQUIPEMENT	890.72	1.11	720.59	0.86	170.13	23.61
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	538.21	0.67	547.20	0.65	-8.99	-1.64
LOCATIONS IMMOBILIERES	2 727.00	3.40	2 592.00	3.10	135.00	5.21
LOCATION MOB PHOTOCOPIEUR	973.80	1.22	973.80	1.17		
ENTRET MAT BUREAU ET INFORMATI	404.84	0.51	300.19	0.36	104.65	34.86
ASSURANCE MULTIRISQUE	456.86	0.57	424.45	0.51	32.41	7.64
FRAIS COLL SEMINAIRE CONF	1 200.00	1.50	700.00	0.84	500.00	71.43
HONORAIRES COMPTA	1 906.00	2.38	1 922.00	2.30	-16.00	-0.83
FRAIS ACTE GREFFE	42.79	0.05	44.69	0.05	-1.90	-4.25
HONORAIRES DIVERS	115.00	0.14			115.00	
PUBLICITE PUBLICATIONS	213.78	0.27	285.00	0.34	-71.22	-24.99
PARTIC PUB PARTENARIAT FOURNIS	1 188.00	1.48	1 108.80	1.33	79.20	7.14
CATALOGUES ET IMPRIMES			50.00	0.06	-50.00	NS
DONS	10.00	0.01	79.12	0.09	-69.12	-87.36
TRANSPORTS/ACHATS	144.77	0.18	417.86	0.50	-273.09	-65.35
VOY.ET DEPLAC.DIRECTION	2 515.23	3.14	2 176.61	2.60	338.62	15.56
RECEPTION	100.21	0.13	67.68	0.08	32.53	48.06
FRAIS DE TELEPHONE	1 217.84	1.52	1 157.22	1.38	60.62	5.24
AFFRANCHISSEMENT	156.28	0.20	188.51	0.23	-32.23	-17.10
SERVICES BANCAIRES	474.29	0.59	489.00	0.59	-14.71	-3.01
COMMISSION CB	168.43	0.21	174.87	0.21	-6.44	-3.68

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/03/2017 12	CA	31/03/2016 12	CA	Euros	%
FRAIS EMISSION EMPRUNT	80.00	0.10			80.00	
COTISATIONS	20.00	0.02	333.03	0.40	-313.03	-93.99
VALEUR AJOUTEE	9 532.69	11.90	13 101.83	15.68	-3 569.14	-27.24
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 680.00	2.10	700.00	0.84	980.00	140.00
SUBVENTIONS D'EXPLOIT.	1 680.00	2.10	700.00	0.84	980.00	140.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	434.00	0.54	429.00	0.51	5.00	1.17
FORMATION CONTINUE	97.00	0.12	95.00	0.11	2.00	2.11
CFE	337.00	0.42	334.00	0.40	3.00	0.90
CHARGES DE L'EXPLOITANT	6 039.56	7.54	7 850.49	9.39	-1 810.93	-23.07
REMUNERATION GERANT	3 000.00	3.74	3 750.00	4.49	-750.00	-20.00
RSI	2 018.00	2.52	2 795.62	3.35	-777.62	-27.82
COT MADELIN II ET SANTE	1 021.56	1.27	1 304.87	1.56	-283.31	-21.71
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 739.13	5.91	5 522.34	6.61	-783.21	-14.18
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6.25	0.01	6.51	0.01	-0.26	-3.99
PRODUITS DIVERS GEST.COUR	6.25	0.01	6.51	0.01	-0.26	-3.99
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2.16		3.36		-1.20	-35.71
CH.DIVERSES GEST.COURANTE	2.16	0.00	3.36	0.00	-1.20	-35.71
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	300.00	0.37	783.34	0.94	-483.34	-61.70
DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.	300.00	0.37	783.34	0.94	-483.34	-61.70
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 443.22	5.54	4 742.15	5.67	-298.93	-6.30
CHARGES FINANCIERES	730.56	0.91	839.82	1.00	-109.26	-13.01
INTERETS EMPRUNTS	730.56	0.91	839.82	1.00	-109.26	-13.01
RESULTAT COURANT	3 712.66	4.63	3 902.33	4.67	-189.67	-4.86
PRODUITS EXCEPTIONNELS			857.18	1.03	-857.18	-100.00
PRDT EXCEPT. OP. GESTION			857.18	1.03	-857.18	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL			857.18	1.03	-857.18	-100.00
IMPOT SUR LES BENEFICES	170.00	0.21	447.00	0.53	-277.00	-61.97
IMPOTS SUR LES BENEFICES	557.00	0.70	714.00	0.85	-157.00	-21.99
CREDIT IMPOT FORMATION	-387.00	-0.48	-267.00	-0.32	-120.00	-44.94
RESULTAT NET	3 542.66	4.42	4 312.51	5.16	-769.85	-17.85

RATIOS

	31/03/2017	12mois	31/03/2016	12mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
Stock matières premières + Stock de marchandises x nbre jours de l'exercice	25 039.24		24 919.20	
		165.70		162.67
Matières premières consommées + Coût d'achat des marchandises vendues	54 401.83		55 149.48	
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
Clients et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice	2 089.34		3 333.72	
		8.18		12.48
Chiffre d'affaires TTC	92 000.11		96 175.58	
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
Fournisseurs et comptes rattachés x nbre jours de l'exercice	8 453.52		9 634.63	
		38.25		43.11
Achats et charges externes TTC	79 558.46		80 449.45	
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
Créances à moins d'un an + Disponibilités	4 822.30		4 315.99	
		0.15		0.10
Dettes à moins d'un an	32 958.61		43 043.18	
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
Capitaux propres	25 184.67		21 642.01	
		0.61		0.50
Dettes	41 039.26		43 043.18	
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			1 212.39
31/03/2017 CD IJ MMA MADELIN 2017	320.70		
31/03/2017 CD MMA SANIE MADELIN 2017	539.75		
31/03/2017 CD MMA ASSUR MILITIRISQUE PRO 17	339.94		
31/03/2017 CD COTINS	12.00		
COMPTES DE PASSIF			
INTERETS COURUS / EMPRUNT			47.19
31/03/2017 CD Total I.C. au 31/03/2017		47.19	
FOURN.FACT.NON.PARVENUES			254.40
31/03/2017 CD EDF 12-16 A 03-17		254.40	

SARL MCR
Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de : 5 000 €

Siège Social : 4 Bis rue Frédéric Bastiat
40250 Mugron

N° RCS : 529 774 325

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1er août 2017

RAPPORT DE GESTION

Conformément à l'article L-123-26 du Code de Commerce, vous avez été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour entendre le rapport du gérant sur la gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017 et délibérer sur les comptes sociaux.

Au cours de l'exercice écoulé, le bénéfice comptable réalisé par votre société s'élève à 3 542,66 €

Les documents comptables qui vous sont soumis et sur lesquels vous aurez à délibérer rendent compte de l'activité de la société durant l'exercice social écoulé. Ils font l'objet d'une présentation identique à celle de l'exercice précédent et leur analyse permet de dégager un certain nombre de constatations intéressantes sur le chiffre d'affaires, la marge, les charges d'exploitation et le résultat fiscal et comptable.

1/ Examen des comptes sociaux :

1° Résultat d'exploitation :

A/ PRODUITS

Le total des produits d'exploitation s'élève à 81 821 €

Le Chiffre d'Affaires est réalisé sur une période de 12 mois,

B/ CHARGES

Les achats de marchandises et de matières premières sont de 53 474 € ;

Les autres charges d'exploitation, dotations aux amortissements comprises, sont de 22 975€,

Qui se décomposent ainsi :

Autres charges externes	16 200 €
Impôts et taxes	434 €
Rémunération du personnel	3 000 €
Charges sociales	3 039 €
Dot aux amortissements et provisions	300 €
Autres	2 €

Pour ce qui concerne les amortissements, ils ont été pratiqués selon l'usage au prorata du temps et sur le mode linéaire.

C/ RESULTAT D'EXPLOITATION

Il résulte des éléments ci-dessus :

- un résultat d'exploitation de l'exercice de 4 443 €

2° Sur le compte financier

- Produits	0 €
- Charges	730 €
Soit un résultat financier de :	- 730 €

3° Sur le compte exceptionnel

- Produits	0 €
- Charges	0 €
Soit un résultat exceptionnel de	0 €

4° Sur le résultat comptable de l'exercice

Le cumul des résultats d'exploitation, financier et exceptionnel dégage ainsi un résultat net comptable (après impôt des sociétés de 557 € et crédit d'impôt formation de 387 €) de 3 542 €

Il vous est donc proposé d'affecter ce résultat de la manière suivants :

- Réserve légale	0 €
- Réserve facultative	3 542 €

Il vous est aussi proposé d'affecter le REPORT A NOUVEAU de la manière suivante :

- Report à nouveau	0 €
- Réserves facultatives	4 889 €

Si vous décidez de suivre la proposition qui vous est faite sur l'affectation de l'exercice, les capitaux propres de la société se présenteront désormais comme suit :

- Capital social	=	5 000 €
- Réserve légale	=	500 €
- Réserves facultatives	=	19 684 €
- Report à nouveau	=	0 €

Conformément à la loi, vous direz si vous approuvez les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31/03/2017. Vous direz si vous ratifiez la proposition d'affectation du résultat qui vous est faite, si vous approuvez la gestion du gérant au cours de l'exercice ainsi que la rémunération du gérant et lui donnez quitus.

II/ Dividendes distribués

La société n'a pas mis de dividendes en distribution.

III/ Activité en matière de recherche et développement :

Néant

IV/ Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Le Plumier d'Eugénie a été reconnu librairie à part entière par l'ASSOCIATION DES LIBRAIRIES INDEPENDANTES DE NOUVELLE AQUITAINE.

V/ Evolution prévue :



SARL MCR
Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de : 5 000 €

Siège Social : 4 Bis rue Frédéric Bastiat
40250 Mugron

N° RCS : 529 774 325

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1er août 2017

L'an deux mille dix sept, le premier août à 14 heures, l'associé unique de la SARL MCR, au capital de 5 000 €, divisé en 50 parts de 100 € chacune s'est réuni au siège social en Assemblée Ordinaire Annuelle sur convocation de la gérance.

Est présente

Madame Monique ROMERO

Titulaire de 50 parts

Soit un total de 50 parts

Le total des parts énumérées ci avant représente plus de la moitié du capital social, l'assemblée peut valablement délibérer et est habilitée à prendre toute décision conformément au dernier alinéa de l'article L-223-27 du code de commerce.

Madame Monique ROMERO, en qualité de gérante, préside l'assemblée ;

Elle dépose sur le bureau et met à la disposition des associés les documents suivants :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice ;
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L-223-19 ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe de l'exercice écoulé ;
- la feuille de présence.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2017,
- quitus au gérant,
- affectation des résultats,
- conventions visées à l'article L-223-19.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir entendu lecture du rapport de gestion sur l'activité et la situation de la société durant l'exercice clos le 31 mars 2017 approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve pour l'accomplissement de son mandat pendant ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'imputer le bénéfice de 3 542,66 € de l'exercice :

- | | |
|-------------------------|------------|
| • Réserve légale : | 0 € |
| • Réserve facultative : | 3 542,66 € |

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'imputer le compte REPORT A NOUVEAU figurant dans les comptes pour un montant de 4 889,00 € au compte RESERVE FACULTATIVE pour un montant de 4 889,00 €.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Madame Monique ROMERO et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L-223-19 ;

L'Assemblée Générale approuve le montant de la rémunération allouée à Madame Monique ROMERO, cette rémunération étant entendue depuis 1er mars 2016 pour un montant de 250,00 € mensuels.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant précisé que Madame ROMERO ne prend pas part au vote pour les questions qui la concerne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures. Tous pouvoirs sont donnés au gérant, à effet de remplir toutes formalités légales.

LA GERANCE



SARL MCR
Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de : 5 000 €

Siège Social : 4 Bis rue Frédéric Bastiat
40250 Mugron

N° RCS : 529 774 325

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1er août 2017

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT

La gérance propose à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de 3 542,66 € de l'exercice de la manière suivante :

- Réserve légale : 0 €
- Réserve facultative : 3 542,66 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION D'AFFECTION DU REPORT A NOUVEAU

La gérance propose à l'assemblée générale d'affecter le compte report à nouveau créditeur figurant au bilan pour 4 889,00 € à la réserve facultative.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



SARL MCR
Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de : 5 000 €

Siège Social : 4 Bis rue Frédéric Bastiat
40250 Mugron

N° RCS : 529 774 325

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 1er août 2017

1 -PROPOSITIONS D'AFFECTION DU RESULTAT

La gérance propose à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de 3 542,66 € de l'exercice de la manière suivante :

- Réserve légale : 0 € le montant légal étant atteint
- Réserve facultative : 3 542,66€

2-PROPOSITIONS D'AFFECTION DU REPORT A NOUVEAU

La gérance propose à l'assemblée générale d'affecter le compte report à nouveau créditeur figurant au bilan pour 4 889,00 € à la réserve facultative.

